

Vallonnements herbagers de la Vesdre et de ses affluents

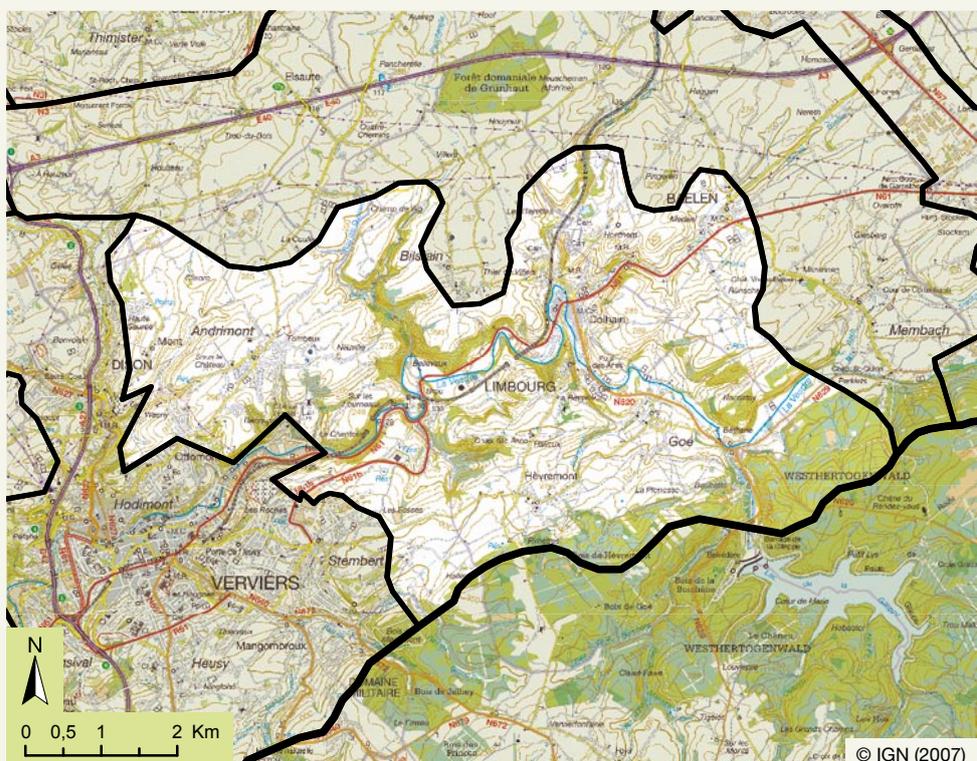


Superficie totale de l'aire (ha)¹	7384
Superficie agricole (ha)	5134
Terres arables (%)	8
Prairies (%)	89
Vergers productifs (%)	3
Superficie boisée (ha)	820
Nombre d'habitants (2003)²	23822

Source : carte IGN (1/50.000) scannée

¹ Estimation sur base de données produites et/ou gérées par la Direction Générale de l'Agriculture (Ministère de la Région wallonne).

² Estimation sur base des données INS (2003).



Des reliefs bocagers fortement découpés par les vallées de la Vesdre et de ses affluents dessinent la trame des paysages de l'aire des Vallonnements herbagers de la Vesdre et de ses affluents. Les bois y sont visuellement très présents, en particulier dans les bas de versants pentus, à proximité des cours d'eau.

Des villages, des hameaux et de l'habitat bien lisibles sont disséminés sur cette trame. Certains présentent un caractère patrimonial reconnu, comme le village de Soiron et la ville de Limbourg.

Le développement urbanistique de Verviers vers Battice scinde l'aire paysagère en deux parties.



L'aire paysagère des Vallonnements de la Vesdre et de ses affluents possède des paysages riches et variés. Elle occupe le haut du versant de la vallée, en pente douce, entaillé par des vallées relativement encaissées. Celles-ci sont dues aux nombreux affluents de la Vesdre : le Bola, qui prend plus loin le nom de Ruisseau de la Haziene, le ruisseau de Fiérain, les ruisseaux des Queues et de Villers, et la Vesdre elle-même dans la partie est de l'aire.

Quand les pentes du plateau sont douces, le **BOCAGE** est bien installé, avec ses prairies partiellement encloses de reliquats de haies vives et ses fermes isolées. Sur les versants, les pentes raides sont couvertes de **BOISEMENTS** principalement feuillus.

La vallée de la Vesdre s'individualise des autres vallées par son ampleur et ses paysages particulièrement encaissés et boisés.

Répartis dans toute l'aire, les **VILLAGES** aux noyaux bien individualisés ponctuent le paysage. Parmi eux, certains présentent des qualités patrimoniales reconnues comme le village de Soiron et la vieille ville de Limbourg. L'architecture traditionnelle y allie le plus souvent la brique, le moellon de grès et la pierre calcaire pour l'encadrement des portes et fenêtres. Cet habitat de caractère est également présent dans d'autres villages comme Olne, Saint-Hadelin, Andrimont et le hameau de En Gelivaux (où des moellons calcaires sont associés aux moellons de grès).

Cette structure d'habitat montre que l'aire des Vallonnements herbagers de la Vesdre et de ses affluents ne fait pas partie du noyau le plus ancien d'installation du bocage. L'embocagement s'y est développé plus tardivement et de manière plus hétérogène que dans d'autres aires de l'Entre-Vesdre-et-Meuse. Les noyaux villageois

existant avant le 17^e siècle, époque où cultures et pâturages communs dominaient le paysage, s'y sont bien maintenus. De plus, située un peu à l'écart des infrastructures de transport, l'aire n'a pas subi l'influence marquante de l'industrialisation.

L'aire présente donc un paysage composé d'éléments assez différents et bien typés dont l'association crée la spécificité : une large surface faiblement inclinée vers le sud, disséquée par de nombreuses petites vallées boisées et ponctuée de zones bocagères altérées au sein desquelles trônent quelques gros villages et hameaux à l'architecture relativement homogène.

Le village de Forêt constitue un exemple atypique au sein de l'aire paysagère. Autour du noyau bien lisible s'étale un finage de type hesbignon car le bocage ne s'est jamais installé dans les champs labourés qui entourent le village. Les sols, des limons profonds au drainage favorable, conviennent en effet mieux aux champs qu'aux prairies, qui préfèrent les sols humides.

Une importante zone d'urbanisation s'étale entre Verviers et Battice, divisant l'aire en deux parties, à l'est et à l'ouest. Du fait de sa localisation en fond de vallée, sa présence visuelle n'est importante qu'à relativement faible distance.

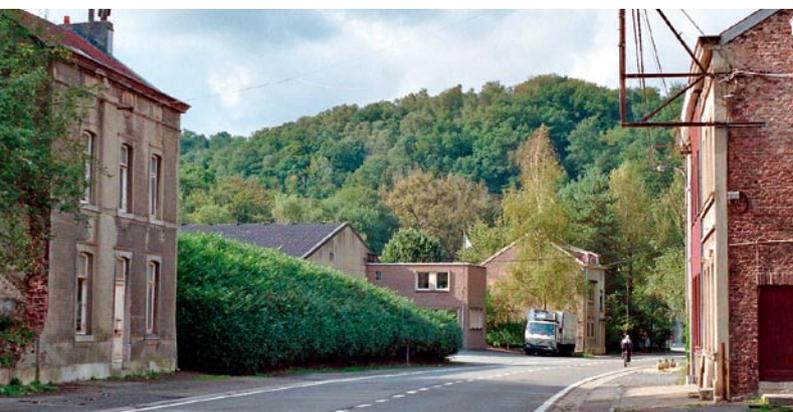
A l'extrême ouest de l'aire se trouve l'enclave verte de Beyne-Heusay et Chèvremont. Située entre la Nationale 3 et la Nationale 61, majoritairement non constructible, elle constitue un espace de respiration entre des zones densément bâties de l'agglomération liégeoise. Le relief y est très vallonné, et les prairies alternent avec les boisements.



L'aire est caractérisée par un bocage doucement vallonné, semé de reliquats de haies, d'arbres et de bosquets et entrecoupé de vallées plus profondes et boisées.

Le relief joue donc un rôle doublement important dans le paysage puisque qu'il est constitué d'une alternance de vallées et de replats qui structurent l'ensemble et que l'occupation contrastée du sol y est associée.

Vu sa longueur, le ruisseau de la Hazienne joue un rôle très structurant pour l'aire. Ses paysages de grande qualité ont conduit à inscrire la vallée en zone d'intérêt paysager au plan de secteur.



Dans la partie est de l'aire, la vallée de la Vesdre se distingue des vallées affluentes par son encaissement.



Témoins de la présence des ressources forestières locales, des tas de bois de chauffage.



A mi-pente des vallonnements enherbés, l'habitat dispersé typique du bocage se remarque un peu partout. Le semis de fermes d'élevage partiellement reconverties en résidences est installé entre les villages qui préexistaient. Le matériau prédominant est le moellon de pierres.

Ponctuant la trame bocagère, des noyaux villageois lisibles participent de manière importante au caractère de l'aire. En effet, l'installation plus tardive du bocage et de l'habitat dispersé n'a pas induit de déstructuration de l'habitat groupé préexistant. Les villages se sont mieux maintenus que dans d'autres zones de l'Entre-Vesdre-et-Meuse.



Village de Goé

Par ailleurs, ces villages, comme préservés de la frénésie industrielle qui gagne la vallée de la Vesdre, n'évoluent guère pendant 150 ans. C'est ainsi qu'on y trouve des ensembles architecturaux qui ont été peu modifiés depuis le 18^e siècle.



A Limbourg Haut, les bâtiments du 18^e siècle ont été bien conservés et restaurés. Le site est classé patrimoine exceptionnel de la Région wallonne.



A Soiron, l'habitat traditionnel allie la brique, le moellon de grès et la pierre calcaire en encadrement des portes et fenêtres.



Dans les villages aux constructions traditionnelles, on rencontre de l'habitat de type urbain (Olne, à gauche) ainsi que des fermes en deux corps placés en parallèle, typiques de la région (Andrimont, à droite).

Le village d'Olne présente un grand intérêt paysager pour son patrimoine architectural.



Au contraire des autres villages de l'aire, la plus grande partie du finage de Forêt est constitué de labours, plus typiques de la Hesbaye et des Terrasses mosanes. Cette particularité, qui s'est maintenue à travers les siècles, est liée à la nature des sols.



Comme dans les autres villages de l'aire, le bâti de Forêt a été bien conservé.

Vallonements de la Vesdre



Dans cette zone résidentielle à Olne, les constructions plus récentes contrastent avec la grande qualité du bâti ancien de l'aire.

Le schéma de structure communal d'Olne montre que les réserves foncières sont encore importantes. Le paysage pourrait donc être modifié par de nouvelles constructions.



L'importante carrière du Bay-Bonnet, où l'on extrait le calcaire, est visible depuis N673, mais surtout depuis la butte du village de Forêt.



Situées dans le prolongement de l'axe Verviers-Dison vers Chaîneux, hors de l'aire mais à sa proximité immédiate, l'autoroute E40 et la voie du TGV sont très présentes dans les paysages, notamment dans ceux perçus depuis Andrimont.



A la jonction avec l'aire de l'Agglomération de Verviers, la juxtaposition de paysages ruraux et urbains est frappante.



L'enclave verte de Beyne-Heusay et Chèvremont, à l'espace moins construit et plus sauvage, constitue une respiration pour les zones voisines. La butte de Chèvremont et sa basilique dominent la Vesdre et créent un point d'appel dans le paysage (ici depuis la vallée de la Vesdre).



Enjeux

- La structure très lisible de l'aire est constituée d'un plateau bocager semé de noyaux villageois et entrecoupé de vallées boisées. Les villages eux-mêmes, particulièrement bien préservés, présentent des noyaux anciens de qualité patrimoniale. Enfin, la présence de vallées avec des ruisseaux et des forêts feuillues constitue également une valeur paysagère.
- L'aire est restée relativement préservée de l'urbanisation diffuse fort présente dans les aires voisines. Toutefois les disponibilités du plan de secteur n'excluent pas la possibilité d'une modification importante du paysage par de nouvelles constructions. De grandes surfaces sont en effet disponibles dans des zones sensibles au niveau paysager, en particulier dans la partie ouest de l'aire (entre Soiron et Cornesse, Ayeneux et Saint-Hadelin, par exemple) ainsi qu'autour de noyaux villageois de qualité mais assez peu protégés (comme Olne et Goé par exemple).
- La présence de grandes surfaces de zones urbanisables à proximité immédiate de l'agglomération de Verviers constitue un enjeu important.

Objectifs paysagers

1. Maintenir la structure paysagère spécifique et en particulier le plateau bocager ainsi que de la cohérence des noyaux villageois.	GESTION
2. Mettre en valeur les vallées par l'aménagement d'accès à la rivière, de promenades...	AMENAGEMENT

Pistes d'action

- Défendre une mise en œuvre parcimonieuse des nouvelles zones urbanisables ; maintenir des espaces de respiration à proximité des noyaux villageois.
- Collaborer avec les gestionnaires et propriétaires en vue de permettre l'aménagement d'accès et de promenades dans les vallons.
- Proposer un soutien financier et technique au maintien, à la plantation et à l'entretien des haies, visant non seulement les agriculteurs mais aussi tous les acteurs susceptibles d'intervenir comme gestionnaires de ces éléments paysagers.